

A Blois, le 5 janvier 2016

DECLARATION LIMINAIRE DE SOLIDAIRES-FINANCES PUBLIQUES
CTL DU 5 JANVIER 2016

Monsieur le Président,

Cela fait désormais quatorze années que nous sommes convoqués à un CTL de suppressions d'emplois. Depuis 2002, la réduction de la dépense publique se poursuit à la DGFIP par la suppression de nombreux postes de fonctionnaires. Cette vision purement dogmatique de l'emploi public a conduit à massacrer l'action publique et par voie de conséquence la présence des services publics sur l'ensemble du territoire !

Sous prétexte que nous ne sommes toujours pas considérés comme une administration prioritaire, la Loi de Finances pour 2016 impose une nouvelle vague de 2111 suppressions nettes de postes à la DGFIP, soit 111 de plus qu'en 2015, qui ne font que s'ajouter aux précédentes pour arriver à un total de 32727 emplois sacrifiés sur l'autel de la réduction de la dépense publique, soit près de 25 % de l'ensemble des effectifs, alors que les services en ont un besoin criant. A cela s'ajoute une nouvelle baisse du budget de la DGFIP, qui touche même l'action sociale, alors que tout justifierait un renforcement de ses moyens humains et budgétaires. Pendant que l'on affaiblit l'administration fiscale, la fraude ne s'est jamais aussi bien portée, avec l'annonce par une note de la DG que le manque à gagner en terme de TVA s'élèverait à 17 milliards d'euros par an, pour une fraude globale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros, soit un montant équivalent au déficit budgétaire de l'Etat. Pour le Loir-et-Cher, ce sont encore onze emplois sacrifiés, dont un privant directement un agent de son poste. Les choix qui ont été faits, en particulier au SPF de Vendôme ou dans les trésoreries d'Onzain ou de Marchenoir, n'augurent rien de bon quant à la pérennité de ces structures. Depuis 2002, ce sont plus de 200 emplois qui ont été supprimés dans notre département.

Nous savons déjà ce que vous allez nous dire : ce n'est pas de votre faute, vous n'y pouvez rien, vous ne faites que décliner au local les décisions politiques nationales, voire, façon décomplexée, que ces suppressions sont justifiées par de supposés gains de productivité ou les bienfaits du tout dématérialisation. Face à la fragilisation de nos missions, qui souvent ne tiennent que grâce à la conscience professionnelle des agents, bien mal récompensés, face au démantèlement du réseau et à l'augmentation exponentielle de la souffrance au travail, que le TBVS ne fait simplement que constater, nous attendons de vous que vous condamnerez ces suppressions d'emplois et réclamiez les moyens d'une action publique efficace et juste.

Pendant qu'ils voient leurs conditions de travail se dégrader toujours un peu plus par l'augmentation de la charge de travail, les agents subissent la double peine : on les fait

également payer par la remise en cause de leurs droits et garanties, notamment en changeant certaines règles de gestion, le tout dans un contexte de discours anti-fonctionnaires venus de ceux-là mêmes qui sont censés nous représenter au gouvernement, en portant notamment atteinte au statut général de la Fonction Publique.

La DGFIP n'a aujourd'hui dans les faits plus les moyens de fonctionner correctement et d'assurer tout à la fois un service public de qualité et de bonnes conditions de travail. Il est impératif de stopper immédiatement les suppressions d'emplois.

Nous ne pouvons donc siéger à ce CTL où rien n'est à négocier, et nous vous laissons seul assumer le choix de la localisation de ces suppressions.